15.06.2022 – 15:00 Uhr

Moniteur de la santé 2022: La pandémie confirme la nécessité d'un accès rapide aux nouveaux médicaments

Bâle (ots) -

Les deux années de pandémie écoulées ont ouvert les yeux de la population sur notre système de santé de haute qualité. Les habitant-e-s de la Suisse sont unanimes à dire que notre pays a relativement bien maîtrisé la crise du COVID-19 et que le système de santé a fait ses preuves pendant la pandémie. Neuf personnes interrogées sur dix continuent de demander l'accès aux médicaments dès le jour de leur autorisation de mise sur le marché (AMM). Le Moniteur de la santé, mandaté chaque année par Interpharma auprès de gfs.bern, montre aussi clairement que, pour la population, la pandémie est derrière. Certaines tendances à la normalisation apparaissent en effet clairement dans l'enquête.

La population reste globalement satisfaite de la qualité du système de santé et ne voit pas de grandes marges de manoeuvres pour des réformes profondes. Dans ce contexte, les souhaits des personnes interrogées restent relativement stables, que ce soit pour ce qui concerne le libre-choix du médecin, l'accès rapide aux médicaments ou un plus grand poids accordé à la qualité par rapport aux réflexions sur les coûts. La focalisation sur les coûts sans tenir compte de la qualité et des besoins est rejetée. Il n'y a d'ailleurs plus que 21% de la population qui croit que les objectifs en matière de coûts pourraient avoir un effet à la baisse sur les primes d'assurance maladie et 8 personnes interrogées sur 10 y voient un risque de baisse de qualité. Même si la population dans son ensemble pense que les traitements avec hospitalisation sont encore trop nombreux et pourraient se faire en ambulatoire, les avis sur les effets possibles du financement hospitalier uniforme (EFAS) sur l'amélioration de la qualité ou la baisse des primes d'assurance maladie sont plus pessimistes.

Renforcement de la place pharmaceutique suisse

L'industrie pharmaceutique continue d'être perçue comme une branche très importante. De manière quasiment unanime, la population relève que la Suisse a besoin d'un pôle de recherche pharmaceutique fort et efficace. La conviction que la protection offerte par les brevets est nécessaire pour le développement de médicaments et de plus en plus répandue (84%). C'est d'ailleurs dans ce sens qu'Interpharma continue de s'engager pour le maintien d'une forte protection de la propriété intellectuelle, essentielle à l'innovation.

Accès aux médicaments innovants

La demande d'accès plus rapide aux médicaments innovants continue à être clairement articulée pour l'après-pandémie : 90% des personnes interrogées souhaitent y avoir accès dès qu'ils sont autorisés. De même, 95% des personnes interrogées estiment que toutes les personnes résidant en Suisse doivent pouvoir profiter du progrès médical. Alors que le délai moyen entre l'autorisation de mise sur le marché accordée par Swissmedic et l'admission sur la liste des spécialités n'était que de 42 jours en 2015, il atteint plus de 7 mois à l'heure actuelle. C'est pourquoi Interpharma s'engage pour que les patient-e-s aient accès aux médicaments innovants dès le jour de leur autorisation de mise sur le marché par Swissmedic et que ceux-ci soient pris en charge, comme le souhaitent près de 90% des personnes interrogées. Se focaliser uniquement sur les coûts n'est ni utile, ni ne mène au but. En effet, améliorer la qualité et l'accès aide au bout du compte à maîtriser les coûts. En d'autres termes, il faut continuer à l'avenir à orienter systématiquement le système de santé en fonction des besoins des patient-e-s. Dans ce but, Interpharma a élaboré une proposition concrète : le remboursement de l'accès accéléré des patient-e-s à l'innovation. L'élément clé de ce modèle est que, dès que Swissmedic accorde l'AMM à un nouveau médicament répondant à des besoins médicaux importants, l'OFSP fixe un prix provisoire et inscrit le médicament dans la LS. Nouveauté, l'OFSP a ensuite un an (au lieu de 60 jours actuellement) pour fixer le prix définitif. Le fabricant rembourse la différence entre le prix provisoire et le prix définitif du nouveau médicament. Ainsi, tout le monde est gagnant : les patients et patientes bénéficient immédiatement à égalité et sans complications des nouveaux médicaments, l'OFSP a 305 jours de plus pour les négociations, et les entreprises pharmaceutiques peuvent fournir leurs innovations plus rapidement aux malades.

René Buholzer, directeur d'Interpharma, déclare à ce sujet :

" *Ce modèle permettrait de résoudre chaque année de nombreux dossiers répondant à des besoins médicaux importants. Par cette proposition constructive, Interpharma espère aboutir à une solution pour une situation depuis des années intenable pour les patientes et les patients. Nous invitons tous les acteurs à trouver ensemble rapidement une*

solution."

Contact:

Michèle Sierro, responsable communication Suisse romande
Portable 079 305 84 30 / michele.sierro@interpharma.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100891065 abgerufen werden.